

**ETAT PARCELLAIRE** - Immeuble de l'Etat ou de ses établissements publics impactés par les travaux, hors expropriation

**COMMUNE DE LA LONDE LES MAURES**

N° Plan Parcellaire	Désignation cadastrale					Parcelles à exproprier		Parcelles restants la propriété des expropriés	
	Section	N°	Adresse de la parcelle	Surface totale (m <sup>2</sup> )	Nature de la parcelle	N°	Surface	N°	Surface
23	AZ	37	Les Moulières	1 213	Terrains agricoles	71 AZ 37	1213	71 AZ 37	-
	AY	13		4 666	Zone naturelle boisée	71 AY 13	713	71 AY 13	3 953
	AY	16		61 970	Zone naturelle boisée	71 AY 16	5614	71 AY 16	56 356
	AY	4		12 433	Zone naturelle boisée	71 AY 4	1510	71 AY 4	10 923
	AZ	36		11 151	Terrains agricoles	71 AZ 36	11151	71 AZ 36	-
	AZ	39		80 336	Terrains agricoles	71 AZ 39	80336	71 AZ 39	-
	AY	14	Les Moulières	14 095	Zone naturelle boisée	71 AY 14	1482	71 AY 14	12 613

**Origines de propriété** (pour chaque propriétaire réel) -acte reçu par maître.....publié le.....

si la propriété est antérieure au 01.01.1956 le mentionner

Biens propres au Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres pour les avoir acquis ;

- Les parcelles AZ 36, 37 et 39 ainsi que les parcelles AY 4, 16, 13 et 14: Acquisition de la SAFER PACA aux termes d'un acte reçu par Maître BRU, lors Notaire associé à SOLLIES PONT, le 5 décembre 1995, publié au 2ème Bureau des Hypothèques de TOULON le 16 février 1996 – Volume 96P n° 1574 -

**Propriétaires**

Inscrits à la matrice cadastrale :

Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres

Propriétaires réels : Le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, établissement public à caractère administratif, créé par la loi du 10 juillet 1975, dont le siège est à ROCHEFORT SUR MER (17306) – La Corderie Royale – CS 10137 – N° SIREN 180 005 019 – inscrit au registre du commerce te des sociétés de SAINTES (17), représenté par Madame Odile GAUTHIER en sa qualité de Directrice du Conseil d'Administration, domiciliée au siège social.

**ETAT PARCELLAIRE** - Demande de cessibilité pour un transfert de gestion forcé pour cause d'utilité publique

**COMMUNE DE LA LONDE LES MAURES**

N° Plan Parcellaire	Désignation cadastrale					Parcelles à exproprier		Parcelles restants la propriété des expropriés	
	Section	N°	Adresse de la parcelle	Surface totale (m <sup>2</sup> )	Nature de la parcelle	N°	Surface	N°	Surface
27	DA	66	Ginouvies	3 090	Villas	71 DA 66	3090	71 DA 66	-

**Origines de propriété** (pour chaque propriétaire réel) -acte reçu par maître.....publié le.....

si la propriété est antérieure au 01.01.1956 le mentionner

- Etat descriptif de division établi par Maître PELLOUX, Notaire associé au LAVANDOU, le 6 novembre 1987, publié au 2ème Bureau des Hypothèques de TOULON le 6 janvier 1988 – Volume 88P n° 116 -

- Acquisitions des deux lots (1 et 2) par l'ETAT FRANÇAIS suivant actes reçus par Maître SCHUFFENECKER, Notaire associé à TRANS EN PROVENCE, le 31 mars 2015, publiés au 2ème Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 1er avril 2015 – n° 2944 et 2956 – aux termes desquels l'état descriptif de division n'a pas été annulé

**Propriétaires**

Inscrits à la matrice cadastrale :

Le Syndicat des copropriétaires de la parcelle DA 66 à La Londe Les Maures

Propriétaires réels : Le Syndicat des copropriétaires de la parcelle DA 66 à La Londe Les Maures représenté par l'ETAT FRANÇAIS – Direction Départemental des Finances Publiques – Service France Domaine – Centre Mayol – Place Besagne – CS 91409 – 83056 TOULON Cedex, agissant en sa qualité d'unique copropriétaire

**ETAT PARCELLAIRE** - Demande de cessibilité pour un transfert de gestion forcé pour cause d'utilité publique

**COMMUNE DE LA LONDE LES MAURES**

N° Plan Parcellaire	Désignation cadastrale					Parcelles à exproprier		Parcelles restants la propriété des expropriés	
	Section	N°	Adresse de la parcelle	Surface totale (m <sup>2</sup> )	Nature de la parcelle	N°	Surface	N°	Surface
31	DA	67	Route de Collobrières	2 502	Terre	71 DA 67	2502	71 DA 67	-
	DA	68		5 160		71 DA 68	5160	71 DA 68	-
	DA	69		3 700		71 DA 69	3700	71 DA 69	-
	DA	70		5 033		71 DA 70	4999	71 DA 70	34

**Origines de propriété** (pour chaque propriétaire réel) -acte reçu par maître.....publié le.....

si la propriété est antérieure au 01.01.1956 le mentionner

Biens propres à l'ETAT FRANÇAIS pour les avoir acquis :

- Parcelle DA 67 : Acquisition de la société VILLA LONDE aux termes d'un acte reçu par Maître SCHUFFENECKER, Notaire associé à TRANS EN PROVENCE, le 31 mars 2015, publié au 2ème Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 1er avril 2015 – Volume 15P n° 2945 -
- Parcelle DA 68 : Acte en cours de publication
- Parcelle DA 69 : Acquisition du lot 2 des époux GUICHARD/CARNELL aux termes d'un acte reçu par Maître SCHUFFENECKER, Notaire associé à TRANS EN PROVENCE, le 31 mars 2015, publié au 2ème Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 1er avril 2015 – Volume 15P n° 2940 – Acquisition du lot 1 des époux GRARE/DUPRAT aux termes d'un acte reçu par Maître SCHUFFENECKER, Notaire associé à TRANS EN PROVENCE, le 31 mars 2015, publié au 2ème Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 1er avril 2015 – Volume 15P n° 2953 – aux termes desquels l'état descriptif de division n'a pas été annulé - Parcelle DA 70 : Acquisition du lot 2 des époux TORRANO/CLOAREC aux termes d'un acte reçu par Maître SCHUFFENECKER, Notaire associé à TRANS EN PROVENCE, le 31 mars 2015, publié au 2ème Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 1er avril 2015 – Volume 15P n° 2946 - Acquisition du lot 1 des consorts BINOIS aux termes d'un acte reçu par Maître SCHUFFENECKER, Notaire associé à TRANS EN PROVENCE, le 18 mai 2015, publié au 2ème Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 19 mai 2015 – Volume 15P n° 4309 - aux termes desquels l'état descriptif de division n'a pas été annulé

**Propriétaires**

Inscrits à la matrice cadastrale :  
ETAT FRANÇAIS

Propriétaires réels :

ETAT FRANÇAIS – Direction Départemental des Finances Publiques – Service France Domaine – Centre Mayol – Place Besagne – CS 91409 – 83056 TOULON Cedex, agissant notamment en sa qualité d'unique copropriétaire des parcelles DA 69 et 70 soumises au régime de la copropriété

Conformément à l'article 82 du décret n° 55 1350 du 14 octobre 1955 il est fait mention dans le présent état de l'impossibilité d'identifier le propriétaire au sens des articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955.

**COMMUNE DE LA LONDE LES MAURES**

N° Plan Parcellaire	Désignation cadastrale					Parcelles à exproprier		Parcelles restants la propriété des expropriés	
	Section	N°	Adresse de la parcelle	Surface totale (m <sup>2</sup> )	Nature de la parcelle	N°	Surface	N°	Surface
23	AZ	78	Miramar	190	Terrains en friche	71 AZ 78	190	71 AZ 78	-
	AZ	83		8 615	Terrains agricoles en friches	71 AZ 83	8 615	71 AZ 83	-

**Origines de propriété (1/2)** (pour chaque propriétaire réel) -acte reçu par maître.....publié le.....

si la propriété est antérieure au 01.01.1956 le mentionner

Biens propres à la Commune de LA LONDE LES MAURES :

- Parcelle AZ 78 : Acquisition de la SAFER PACA aux termes d'un acte authentique réalisé en la forme administrative reçu par Monsieur le Maire de LA LONDE LES MAURES le 7 août 2013, publié au 2ème Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 23 août 2013 - Volume 13P n° 7801 -

- Parcelle AZ 83 : Acquisition de Monsieur BONNET aux termes d'un acte authentique réalisé en la forme administrative reçu par Monsieur le Maire de LA LONDE LES MAURES le 12 septembre 2013, publié au 2ème Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 19 septembre 2013 - Volume 13P n° 8596 -

**Propriétaires**

Inscrits à la matrice cadastrale :

COMMUNE DE LA LONDE LES MAURES

Propriétaires réels : Commune de LA LONDE LES MAURES

Place du 11 Novembre 83250 LA LONDE LES MAURES N° SIREN 218 300 713 Représentée par son Maire en exercice, Monsieur François DE CANSON